

**Conseillères de prévention départementales**  
n° -2020/2021  
Affaire suivie par :  
Béatrice BONNAUD – 01.69.47.83.48  
Hélène LÉZIN - 01.69.47.84.31  
Mél : ce.conseillerprevention91@ac-versailles.fr

Evry-Courcouronnes, le 15 juillet 2021

Boulevard de France  
91012 EVRY CEDEX

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Essonne,

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, article 15,

Vu le décret n°84-453 du 28 mai 1982 relatif à la l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique modifié par le décret n°2011-774 du 28 juin 2011 et le décret n°2020-647 du 27 mai 2020

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,

Vu la circulaire d'application du 9 août 2011 du décret précité,

Vu l'arrêté du 11 décembre 2011 portant création du comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Education nationale,

Vu l'arrêté du Rectorat de l'Académie de Versailles du IDF-2021-07-08-00004 du 8 juillet 2021 portant délégation de signature à Monsieur BOURNE BRANCHU, directeur académique des services de l'Education nationale de l'Essonne,

## **ARRETE**

**N°2021 – DSDEN - SG-n° 34 du 15 juillet 2021**

### **ARTICLE 1**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, sont nommés membres du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental les personnes suivantes :

#### Représentants de l'administration

Monsieur Jérôme BOURNE BRANCHU, Directeur Académique

Madame Muriel BONNET, Secrétaire Générale

Madame Francette DALLE MESE, directrice académique adjointe

Monsieur Olivier DELMAS, directeur académique adjoint

Monsieur Eric JAVOY, adjoint au directeur académique pour le 1<sup>er</sup> degré

#### Représentants des organisations syndicales

##### Titulaires

Madame Marilu PERRIOLLAT, désignée par la FSU

Monsieur Jean-François FUSTEC, désigné par la FSU

Madame Yéléna SUSIC, désignée par la FSU

Madame Cécile SÉNATOR, désigné par le SGEN-CFDT

Madame Chrystel LEVARDON, désignée par la FERC-CGT

Madame Johanna GASTON, désignée par la FNEC-FP-FO

M. Alain GAUMET, désigné par l'UNSA Education

### Suppléants

Madame Marie CHARDONNET, désignée par la FSU

Monsieur Bastien TESSIER, désigné par la FSU

Monsieur Fabien DAUBRESSE, désigné par la FSU

Madame Magalie PÉREZ, désignée par le SGEN-CFDT

Monsieur David TOUBLANC, désigné par la FNEC-FP-FO

Monsieur Sylvain PERREAU, désigné par le FERC-CGT

Madame Marie-Laure ARNAUD, désignée par l'UNSA-Education

### **ARTICLE 2**

Madame la Secrétaire Générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

L'Inspecteur d'Académie,  
directeur académique des services  
de l'Education nationale

Signé Jérôme BOURNE BRANCHU